

Ville d'Allauch

Collecte des déchets

500 tonnes d'ordures ménagères sont collectées chaque mois par la Métropole Aix-Marseille Provence sur Allauch.

Collecte des conteneurs à ordures ménagères et de tri sélectif

Les conteneurs et sacs poubelles doivent être sortis après 19h la veille du jour de la collecte, et, en aucun cas après 5h30 du matin.

Ces derniers doivent être obligatoirement rentrés au plus tôt le matin après collecte, dans les enceintes de propriétés ou copropriétés.

Dans les zones où sont mis à disposition des bacs en poste fixe, les riverains peuvent y déposer leurs ordures ménagères à partir de 19h.

Les gravats, encombrants et déchets verts ne sont pas admis et doivent être déposés en déchetterie.

Le ramassage des ordures ménagères est effectué les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis matins entre 5h30 et 12h30, y compris les jours fériés, le mercredi étant dédié à la collecte sélective.

Les mercredis et dimanches, une tournée supplémentaire est assurée pour la collecte des ordures ménagères dans les noyaux villageois, et certains lieux spécifiques.

Règles de civisme

Le respect de quelques règles de vie rend le quotidien bien plus agréable. À cet effet, nous attirons votre attention sur les désagréments que causent les conteneurs individuels laissés toute la journée sur la voie publique, et vous rappelons que :

- > L'usage des conteneurs individuels est strictement réservé aux déchets ménagers préalablement mis en sachet;
- > L'entretien et le nettoyage des conteneurs individuels sont assurés par l'utilisateur, et rentrés après le passage de la benne à ordures ménagères.



Métropole Aix-Marseille Provence
Antenne d'Allauch
Avenue Étienne Cucca
Logis-Neuf
Lundi au vendredi
8h à 12h et 13h30 à 17h
tél. : 0.800.94.94.08
[Engagés au quotidien](#) ↗

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h